

HE 09-2022P-FS-01-01

**Examen final P2022**

*Après avoir répondu aux questions suivantes (10 points), vous proposerez une introduction rédigée ainsi qu’un plan détaillé (I., A. avec titres précis) pour le commentaire des documents ci-dessous (10 points) :*

**Question 1 :** Quels arguments sont employés pour justifier l’absence des femmes (distinguez l’enseignement de la recherche) dans les domaines scientifiques ? (caractérisez ces arguments : par exemple physiologiques, religieux, etc.) En quoi ces arguments s’inscrivent-ils ou pas dans leurs contextes historiques respectifs ? (3 points)

**Question 2 :** Mêmes questions pour justifier la présence des femmes dans ces domaines (de même, caractérisez ces arguments). (3 points)

**Question 3 :** Quels rôles scientifiques sont reconnus aux femmes ou sont attestés pour les femmes dans les différents textes ? En quoi ces rôles peuvent-ils être considérés, d’un point de vue genré, comme « typiquement » féminin selon les valeurs de l’époque ? (3 points)

**Question 4 :** Quelles conceptions de la chimie -et éventuellement de la médecine- trouve-t-on dans les documents 1 et 5 ? (1 point)

**Question bonus** : Chez quel médecin français, prix Nobel du XXe siècle, retrouve-t-on l’idée rousseauiste que le rôle « naturel » des femmes est d’élever les enfants, et par conséquent que l’éducation des femmes doit être orientée essentiellement vers cet objectif ?

**Document 1 : Marie de Meurdrac, *La Chimie charitable et facile en faveur des dames*, 2ème édition, 1674 : avant-propos (non paginé).**

J’ai commencé ce petit traité pour ma seule satisfaction […]. Je ne peux garder secret que, le voyant achevé mieux que je n’eusse osé l’espérer, j’ai été tentée de le publier : mais si j’avais des raisons pour le mettre en lumière, j’en avais pour […] ne pas l’exposer à la censure générale. Dans ce combat je suis demeurée irrésolue près de deux ans : je m’objectais que ce n’était pas la profession d’une femme d’enseigner ; qu’elle doit demeurer dans le silence, écouter et apprendre, sans témoigner qu’elle sait : qu’il est au-dessus d’elle de donner un ouvrage au public, et que cette réputation n’est pas d’ordinaire avantageuse, puisque les hommes méprisent et blâment toujours les productions qui partent de l’esprit d’une femme. […] Je me flattais d’un autre côté de ne pas être la première qui ait mis quelque chose à imprimer, les esprits n’ont pas de sexe, et si ceux des femmes étaient cultivés comme ceux des hommes, et que l’on employait autant de temps et de dépenses à les instruire, ils pourraient les égaler : notre siècle a vu naitre des femmes qui pour la prose, la poésie, les langues, la philosophie, et le gouvernement même de l’Etat, ne cèdent en rien à la compétence et à la capacité des hommes. De plus, cet ouvrage est utile, il contient quantité de remèdes infaillibles pour la guérison des maladies, pour la conservation de la santé, et plusieurs rares secrets en faveur des Dames ; non seulement pour conserver, mais aussi pour augmenter les avantages qu’elles ont reçus de la Nature ; […] il enseigne fidèlement et familièrement à les pratiquer avec facilité ; et ce serait pêcher contre la charité de cacher les connaissances que Dieu m’a données, qui peuvent profiter à tout le monde. C’est le seul motif qui m’a fait résoudre à laisser sortir ce livre de mes mains : j’espère que le public m’en saura reconnaissant […] qu’il profitera de mes préceptes, pour bien réussir, et se rendre exact dans les opérations qu’il se donnera la peine de pratiquer. Je demande encore cette grâce à ceux qui les voudront entreprendre, qu’ils distribuent libéralement aux pauvres les remèdes comme je l’ai fait jusqu’à présent, puisque je leur apprends le moyen de les faire presque sans dépense ; et puisqu’il est juste enfin que je profite de mes veilles, je les conjure pour toute reconnaissance, de se souvenir de moi dans les charités qu’ils feront, et de me faire participante du mérite de leurs bonnes œuvres ; obtenant pour moi le Ciel par leur prières, et par celles des pauvres qu’ils soulageront, de nouvelles lumières, et des connaissances encore plus utiles […]. J’ai divisé ce livre en six parties : dans la première, je traite des principes et des opérations, vases, enduits pour boucher les vases, fourneaux, feux, caractères et poids : dans la seconde, je parle de la vertu des plantes médicinales, de leurs préparations, et de la manière d’en extraire les sels, les teintures, les eaux et les essences : la troisième est des animaux ; la quatrième des métaux ; la cinquième la manière de faire les médecines composées, avec plusieurs remèdes tous expérimentés : la sixième est en faveur des Dames ; où il est parlé de toutes les choses qui peuvent conserver et augmenter la beauté. J’ai fait ce que j’ai pu pour bien m’expliquer, et faciliter les opérations : je n’ai pas voulu passer mes connaissances, sans assurer que tout ce que j’enseigne est véritable, et que tous mes remèdes sont expérimentés, ce dont je loue et glorifie Dieu.

**Document 2 : François Poulain de la Barre, 1673, *De l’égalité des deux sexes, discours physique et moral, où l’on voit l’importance de se défaire des préjugés*, version électronique, éd. Michel Fingerhut (**[**http://blog.le-miklos.eu/wp-content/Poullain-EgaliteDesDeuxSexes.pdf**](http://blog.le-miklos.eu/wp-content/Poullain-EgaliteDesDeuxSexes.pdf)**) (p. 5 ; 40-41 et 62).**

Si on considère [les deux sexes] en l’état où ils sont à présent, on observe qu’ils sont plus différents dans les fonctions […] qui dépendent de l’Esprit, que dans celles qui appartiennent au Corps. Et si on en cherche la raison dans les Discours ordinaires, on trouve que tout le Monde, ceux qui ont de l’étude, et ceux qui n’en ont point, et les Femmes même s’accordent à dirent qu’elles n’ont point de part aux Sciences ni aux Emplois, parce qu’elles n’en sont pas capables ; qu’elles ont moins d’Esprit que les hommes, et qu’elles leur doivent être inférieures en tout comme elles sont.

Après avoir examiné cette Opinion, suivant la règle de vérité, qui est de n’admettre rien pour vrai qui ne soit appuyé sur des idées claires et distinctes ; d’un côté elle a paru fausse, et fondée sur un Préjugé, et sur une Tradition populaire ; et de l’autre, on a trouvé que les deux Sexes sont égaux ; c’est-à-dire, que les femmes sont aussi Nobles, aussi parfaites, et aussi capables que les hommes.

Cela est encore plus clair à considérer seulement la tête, qui est l’unique organe des sciences, et où l’Esprit fait toutes ses fonctions ; l’Anatomie la plus exacte ne nous fait remarquer aucune différence dans cette partie, entre les hommes et les femmes : le cerveau de celles-ci est entièrement semblable au nôtre : les impressions des sens s’y reçoivent, et s’y rassemblent de même façon et ne s’y conservent point autrement pour l’imagination et pour la mémoire. Les femmes entendent comme nous, par les oreilles ; et les goûtent avec la langue ; et il n’y a rien de particulier dans la disposition de ces organes, sinon que d’ordinaire elles les ont plus délicats ; ce qui est un avantage. De sorte que les objets extérieurs les touchent de la même façon, la lumière par les yeux, et le son par les oreilles (…)

Puisqu’elles ont aussi des yeux et des mains, ne pourraient-elles pas faire elles-mêmes, ou voir faire à d’autres la dissection d’un Corps humain, en considérer la Symétrie et la structure, remarquer la diversité, la différence et le rapport de ses parties, leurs figures, leurs mouvements, et leurs fonctions, les altérations, dont elles sont susceptibles, et conclure de là le moyen de les conserver dans une bonne disposition, et de les y rétablir, quand elle est une fois changée. Il ne leur faudrait plus pour cela, que connaître la nature des Corps extérieurs, qui ont rapport avec le leur, en découvrir les propriétés, et tout ce qui les rend capables d’y faire quelque impression bonne ou mauvaise : cela se connaît par le ministère des sens, et par les diverses expériences qu’on en fait : et les femmes étant également capables de l’un et de l’autre, peuvent apprendre aussi bien que nous, la Physique et la Médecine.

Il y a des Médecins, qui se sont fort étendus, sur le Tempérament des Sexes au désavantage des femmes, et ont fait des discours à perte de vue, pour montrer que leur Sexe doit avoir un tempérament tout à fait différent du nôtre, et qui le rend inférieur en tout. Mais leurs raisons ne sont que des conjectures légères, qui viennent dans l’esprit de ceux qui ne jugent des choses que par préjugé et sur de simples apparences.

[…] ne discernant pas assez exactement ce qui vient de la coutume et de l’éducation d’avec ce que donne la nature ; ils ont attribué à une même cause, tout ce qu’ils voyaient dans la société, se figurant que Dieu en créant l’homme et la femme, les avait disposés d’une façon qui doit produire toute la distinction que nous remarquons entre eux.

**Document 3 : Jérôme de Lalande, 1795, *Astronomie des dames*, Paris, Ménard et Desenne (p. 1 et 7).**

Le spectacle du ciel est si intéressant pour tout le monde, qu’il doit nécessairement entrer dans un cours d’études ; aussi l’on voit tous les jours les Dames s’y intéresser, faire des questions relatives à des objets d’astronomie, et regretter de ne pouvoir en suivre l’étude ; mais il est très difficile de se satisfaire à cet égard sans figures et sans calculs. Nous nous bornerons donc ici à donner un tableau général de l’astronomie, des grands phénomènes que présente cette Science et des découvertes curieuses faites par les Astronomes, avec une idée des méthodes par lesquelles ils sont parvenus à trouver des résultats qui surprennent toujours lorsque l’on n’a fait aucune étude préliminaire. […]

Je crois qu’il ne manque aux femmes que les occasions de s’instruire et de prendre de l’émulation ; on en voit assez qui se distinguent, malgré les obstacles de l’éducation et du préjugé, pour croire qu’elles ont autant d’esprit que la plupart des hommes qui acquièrent de la célébrité dans les sciences.

**Document 4 : Jean-Jacques Rousseau, 1762, *Emile ou de l’éducation*, réédition Paris, 1966, Garnier-Flammarion (p. 473, 475, 479 et 507).**

Dès qu’une fois il est démontré que l’homme et la femme ne sont ni ne doivent être constitués de même, de caractère ni de tempérament, il s’ensuit qu’ils ne doivent pas avoir la même éducation. […]

Par la loi même de la nature, les femmes, tant pour elles que pour leurs enfants, sont à la merci du jugement des hommes. (…) Ainsi tout l’éducation des femmes doit être relative aux hommes. Leur plaire, leur être utiles, se faire aimer et honorer d’eux, les élever jeunes, les soigner grands, les conseiller, les consoler, leur rendre la vie agréable et douce : voilà les devoirs des femmes dans tous les temps, et ce qu’on doit leur apprendre dès leur enfance. Tant qu’on ne remontera pas à ce principe, on s’écartera du but, et tous les préceptes qu’on leur donnera ne serviront de rien pour leur bonheur ni pour le nôtre.

Et en effet, presque toutes les petites filles apprennent avec répugnance à lire et à écrire ; mais, quant à tenir l’aiguille, c’est ce qu’elles apprennent toujours volontiers. Elles s’imaginent d’avance être grandes, et songent avec plaisir que ces talents pourront un jour leur servir à se parer. […]

La recherche des vérités abstraites et spéculatives, des principes, des axiomes dans les sciences, tout ce qui tend à généraliser les idées n’est point du ressort des femmes, leurs études doivent se rapporter toutes à la pratique (…). Toutes les réflexions des femmes en ce qui ne tient pas immédiatement à leurs devoirs, doivent tendre à l’étude des hommes ou aux connaissances agréables qui n’ont que le goût pour objet ; car, quant aux ouvrages de génie, ils passent leur portée ; elles n’ont pas non plus assez de justesse et d’attention pour réussir aux sciences exactes […] Tout ce que son sexe [féminin] ne peut faire par lui-même, et qui lui est nécessaire ou agréable, il faut qu’elle ait l’art de nous le faire vouloir ; il faut donc qu’elle étudie à fond l’esprit de l’homme, non par abstraction l’esprit de l’homme en général, mais l’esprit des hommes qui l’entourent, l’esprit des hommes auxquels elle est assujettie, soit par la loi, soit par l’opinion.

**Document 5 : lettre du 7 novembre 1788 du naturaliste Horace-Bénédicte de Saussure (1740-1799) à Mme Marie-Anne Lavoisier (1758-1836), épouse d’Antoine Lavoisier (1743-1794). L’Irlandais Richard Kirwan (1733-1812) est l’auteur de *l’Essai sur le phlogistique*.**

Vous triomphez de mes doutes, Madame, au moins pour sur le phlogistique, principal objet de l’intéressant ouvrage dont vous m’avez fait l’honneur de m’envoyer un exemplaire. J’ai été autrement grand admirateur de Stahl. […] mais les préventions doivent céder à la force des raisonnements de M. Lavoisier et de ses savants amis. Lorsque je compare la clarté et la noblesse de leurs arguments avec la confusion et la rage qui règnent dans les objections de M. Kirwan, je ne puis pas m’empêcher de trouver que malgré la grâce et la précision avec lesquelles vous avez rendu son livre, l’honneur que vous lui avez fait, Madame, de le traduire est funeste à sa réputation en mettant au grand jour l’insigne faiblesse et même souvent la mauvaise foi de ses raisonnements.

**Document 6 : Monseigneur Dupanloup, évêque d’Orléans, 1867, *Femmes savantes et femmes studieuses*, Paris, Charles Douniol (p. 8-9 ; 18-19 et 24-25).**

L’homme est-il par droit divin l’unique propriétaire du domaine de l’intelligence ? Dieu lui a réservé la force physique, et je reconnais (…) que, malgré Judith et Jeanne d’Arc, les femmes ne doivent nullement prétendre à porter le glaive ni à être générales d’armée. Mais l’intelligence leur est-elle exactement mesurée dans les mêmes proportions que la force physique et avec les mêmes exclusions ? Je ne l’ai jamais pensé […]

Mais les droits des femmes à la culture intellectuelle, ce ne sont pas seulement des droits, ce sont en même temps des devoirs. Voilà ce qui les rend inaliénables. Si ce n’étaient que des droits, les femmes pourraient les sacrifier ; mais ce sont des devoirs. Le sacrifice n’est pas possible, ou ce serait la ruine. (…) Oui, c’est pour les femmes un devoir d’étudier et de s’instruire ; et le travail intellectuel doit avoir sa place réservée, parmi les occupations qui leur sont spéciales, et parmi leurs obligations les plus importantes. Les raisons primordiales de cette obligation sont graves, d’origine divine, absolument irrécusables ; les voici : c’est d’abord que Dieu ne fait pas de dons inutiles ; en toutes les choses que Dieu fait, il y a une raison, un but ; et si la compagne de l’homme est une créature raisonnable, si comme l’homme elle a été créée à l’image et à la ressemblance de Dieu ; si elle aussi a reçu du Créateur le plus sublime de tous les dons, l’intelligence, c’est pour en faire usage. (…) C’est encore que toute créature raisonnable rendra compte à Dieu de ses dons : chacun, au jugement de Dieu, sera traité selon les dons reçus, et selon ses profits et ses œuvres. (…) le bon sens humain comme le bon sens divin indique assez que les unes n’ont pas plus que les autres le droit d’enfouir et de dilapider les biens que le ciel leur a départis pour les faire valoir. C’est enfin (…) qu’il n’est permis à aucune créature, à aucune de celles à qui Dieu a confié la lampe de l’intelligence, de se conduire en vierge folle (…) ; de laisser ainsi éteindre la lumière, qui doit d’abord l’éclairer elle-même, puis d’autres qu’elle, ne fût-ce, puisqu’il s’agit d’une épouse et d’une mère, que son mari et ses enfants. […]

Si on ne donne pas [à la femme] les joies de l’intelligence, pour la reposer des devoirs matériels, quelquefois écrasants, qui pèsent sur elle, elle rejettera les devoirs qui l’humilient, *s’ils sont seuls*, et cherchera à échapper à l’ennui par la frivolité. (…) Oui, il y a souvent de l’ennui, et beaucoup d’ennui dans les charges d’une famille, dans les devoirs d’une maîtresse de maison, et dans ces mille détails matériels toujours répétés. Où trouvera-t-elle consolation ? qui donnera un légitime essor à son imagination quelquefois bouillonnante ? Qui offrira à son intelligence la juste satisfaction qu’elle demande, et permettra enfin à cette femme de ne pas se croire servante ? (…) Il faut la grande et forte application de l’intelligence, un travail sérieux, littéraire, philosophique ou religieux. Alors le calme, l’apaisement, la sérénité se fait.